

Couronne.  
N<sup>o</sup>. 118.  
DIVISION.

LIBERTÉ.

54 ÉGALITÉ.

Paris, le 29 Frimaire an 4<sup>e</sup> de la République Française, une et indivisible.

On est invité à rappeler cette Division en marge de la réponse.

COMMISSION  
DE POLICE ADMINISTRATIVE  
DE PARIS.

29 Frimaire  
an 4.

invite à surveiller  
le Palais Egalité,  
les Caffer, tabagie  
et Cabarets  
environnants



A et tous les  
Caffer,  
Cabarets et  
environnants.

*[Signature]*

En exécution de l'arrêté du Directoire exécutif  
du Vingt du présent mois, les Citoyens  
Commissaires de police de la section de la butte  
des Moulins, sont chargés par le Bureau  
Central, de surveiller le Jardin du Palais  
Egalité et d'empêcher tout rassemblement et  
tout Commerce, trafic ou étrange qui se  
feraient à la Bourse, et ce tant qu'elle  
demeurera provisoirement fermée: ils  
requerront, si besoin est, la force armée,  
pour les arrêter dans l'exercice de leur  
fonction; seront arrêtés les individus, qui,  
au mépris des ordres donnés, se livreront au  
trafic dont il s'agit, soit dans les lieux  
cy dessus désignés, qu'en tous autres lieux  
publiques, ainsi que ceux qui après avoir  
été dispersés par les lois, s'obstineraient  
à s'attrouper de nouveau.  
Les Caffer, Cabarets, tabagies et autres

leurs publiés, dont les propriétaires ou locataires,  
permettraient ces travaux, après avoir été  
prévus, seront fermés du le Champ; il sera  
dressé procès Verbal, tout de la Clôture dudit  
lieux, qui de l'avertissement préalable qui aura  
été donné.

Mandons aux Citoyens Commissaires députés  
de la section de la butte des moulins, en ce qui les  
concerne, de faire l'exécution du présent et d'en  
rendre compte dans le jour.

Les Commissaires du Bureau Central

Fordeyres.



*Commerces*

55

DIVISION.

LIBERTÉ.

ÉGALITÉ.

Paris, le *24. Frim.* an *4*, de la République  
Française, une et indivisible.

COMMISSION  
DE POLICE ADMINISTRATIVE  
DE PARIS.

*Bureau Central de Paris.*

*Ceux Citoyens Commissaires de Police  
de la Section de la Butte des Moulins.*



Vous savez, Citoyens Commissaires, que l'ordre  
de poursuivre les Agitateurs, de les harceler, de les saisir  
et arrêter, s'ils sont surpris faisant leur infâme  
trafic dans tous les lieux publics, de faire fermer  
les Cafés, Cabarets &c. dont les Propriétaires  
permettroient ce brigandage, doit se réitérer chaque  
jour, tant que la Bourse demeurera fermée.

Je vous invite à vous concerter avec le  
Général de la Légion de Police, de qui vous recevrez  
avis que vous êtes et que vous serez prêts de votre côté.

Vous connoissez, Citoyens, la tenue des ordres  
du Directoire: unissons tous nos efforts, pour  
qu'ils reçoivent l'exécution la plus complète, et  
soyons persuadés que tout ce que nous ferons  
pour extirper ce chancre longeu, planté  
chez nous par les ennemis de la République,  
sera placé au sang des actes héroïques qui font  
bien mériter de la Patrie. /

Salut et Fraternité. /  
Le Bureau Central. / Goudeyeu.